

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

<p>DÉCLARATION PRÉALABLE DP 33535 20 X0106</p> <p><u>Déposée le</u> : 12/11/2020</p> <p><u>Avis de dépôt affiché le</u> : 12/11/2020</p>	<p>DEMANDEUR : EDF ENR Morillon Aurélie 150 allée des noisetiers 69760 Limonest</p>
<p><u>Adresse du terrain</u> : 8, clos lemy</p> <p><u>Commune</u> : Tresses</p> <p><u>Parcelle(s)</u> : BA24</p>	
<p><u>Destination</u> : Installation d'un générateur panneau photovoltaïque de couleur noir dans le plan de la toiture parallèlement à la couverture Superficie des panneaux 15m² Production autoconsommée sur site</p>	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 12/11/2020, par Madame Morillon Aurélie, enregistrée sous le numéro DP 33535 20 X0106, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 12/11/2020.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.



Établi à Tresses 30/11/2020
Par Délégation du Maire
l'Adjoint au Maire chargé de
l'aménagement durable et ressources
Monsieur Christophe VIANDON